

Module 1 – Les sciences judiciaires : Est-ce fait pour toi?



FICHE DE L'ÉLÈVE

A. Qu'est-ce que les sciences judiciaires ?

A.1. La science judiciaire

La science judiciaire c'est l'application de la science à une situation juridique. En d'autres mots, la ou le scientifique judiciaire utilise des **techniques scientifiques** pour **analyser** et **interpréter les éléments de preuves**, comme l'analyse d'ADN ou les autopsies.



Définition – « ADN »

L'ADN est une molécule qui contient les informations génétiques d'une personne.

Parfois, la ou le scientifique judiciaire se présente devant le tribunal pour présenter ses résultats comme témoin expert.



Définition – « témoin expert »

La ou le témoin expert est une personne qui possède des connaissances ou une expertise particulière sur un élément du crime. En se basant sur les faits recueillis, elle ou il interprète les faits et donne son opinion sur la preuve.

Source : Éducaloi



Savais-tu que...

Les séries télévisées nous portent à croire que les scientifiques judiciaires travaillent surtout dans les affaires criminelles. Cependant, leur expertise est aussi utilisée dans les affaires civiles. Par exemple, ils peuvent prouver la pollution d'une étendue d'eau par une compagnie.

A.2. Les domaines de science judiciaire

Il existe plusieurs domaines de science judiciaire qui permettent d'analyser et d'interpréter des éléments de preuve pour éclairer le tribunal dans sa prise de décision.

Biologie

La biologie judiciaire sert à identifier les fluides corporels et leur origine.

La ou le biologiste judiciaire travaille principalement à identifier s'il y a du sang, du sperme ou de la salive récoltée dans la preuve. Après avoir identifié la substance, elle ou il peut l'individualiser, c'est-à-dire qu'elle ou il détermine si un individu précis est à l'origine de la substance corporelle récoltée.

Ces examens sont utiles pour :

- identifier l'auteur ou l'auteure du crime ;
- établir la chronologie des faits ;
- établir les liens possibles entre des objets, des individus et des lieux.



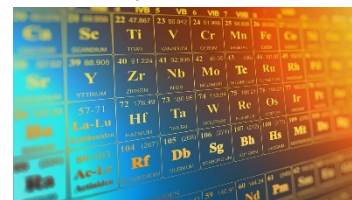
Chimie

La chimie judiciaire sert à identifier presque tous les matériaux qui existent et à établir leur source, en se basant sur leurs caractéristiques chimiques ou physiques.

Les analyses et leurs résultats peuvent être utiles pour :

- faciliter l'enquête dans les cas où aucun suspect n'a été identifié ;

- établir un lien entre une personne et un endroit ou un événement ;
- établir la chronologie des faits ;
- confirmer ou réfuter ce que dit un témoin.



Toxicologie

La toxicologie judiciaire permet de déterminer la présence de drogue ou d'alcool dans le corps d'un être vivant (humain ou animal), en analysant son sang, son urine, sa salive ou d'autres éléments. Cette analyse peut aussi être effectuée sur une personne décédée.



La toxicologie est principalement utilisée dans les affaires où on soupçonne une personne d'avoir conduit sous l'effet de l'alcool ou de la drogue, mais peut aussi servir dans des affaires d'agressions sexuelles ou de meurtre, par exemple.

L'examen judiciaire de documents

L'examen judiciaire de documents permet d'analyser la façon dont un document a été confectionné et par qui le document a été rédigé. L'examen judiciaire des documents concerne généralement des documents qui sont contestés. Cette analyse permet, entre autres de déterminer :

- s'ils sont authentiques ;
- s'ils ont été altérés ;
- leur lien avec une personne, une chose, un fait ou une heure.



Autres domaines

Il existe de nombreux autres domaines de science judiciaire qui permettent d'établir une preuve. Par exemple, l'**anthropologie médico-légale** permet de déterminer l'âge ou le sexe d'une personne, à partir de ses ossements. Par ailleurs, l'**ingénierie légale** permet de reconstituer des collisions et les experts en **balistique** peuvent établir le lien entre une douille et une arme en particulier.



Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les autres domaines de science judiciaire et les spécialités qui existent, visitez les pages web suivantes :

https://www.csfs.ca/fr/notre_raison_detre/disciplines-sections/

https://www.csfs.ca/fr/coin_des_etudiants/que-sont-les-sciences-judiciaires/

Source : Société canadienne des sciences judiciaires



Attention

Il est important de noter que les sciences judiciaires évoluent sans cesse pour s'adapter à nos nouvelles réalités et refléter les avancées technologiques.

A.3. À la recherche de preuves

À partir des informations fournies à la **section A.2. Les domaines de science judiciaire**, associe chaque mise en situation au domaine de science judiciaire qui est pertinent. Justifie ton choix :

Une jeune femme a été agressée sexuellement. On soupçonne qu'elle a été droguée.

- A) Biologie
- B) Chimie
- C) Toxicologie
- D) L'examen judiciaire de documents
- E) Autre domaine



Réponse :

Un homme prétend que le testament de sa mère décédée a été falsifié.

- A) Biologie
- B) Chimie
- C) Toxicologie
- D) L'examen judiciaire de documents
- E) Autre domaine



Réponse :

Une fibre de tissu a été retrouvée sur les lieux d'un cambriolage ou aucun suspect n'a été identifié.

- A) Biologie
- B) Chimie
- C) Toxicologie
- D) L'examen judiciaire de documents
- E) Autre domaine



Réponse :

Un camion-remorque s'est écrasé dans une voiture à un feu de signalisation. On soupçonne que le chauffeur ne se soit pas arrêté au feu avant la collision.

- A) Biologie
- B) Chimie
- C) Toxicologie
- D) L'examen judiciaire de documents
- E) Autre domaine



Réponse :

B. Explore les sciences judiciaires

Après avoir fait le tour des stations, détermine le domaine de science judiciaire qui t'intéresse le plus et réponds aux questions suivantes :



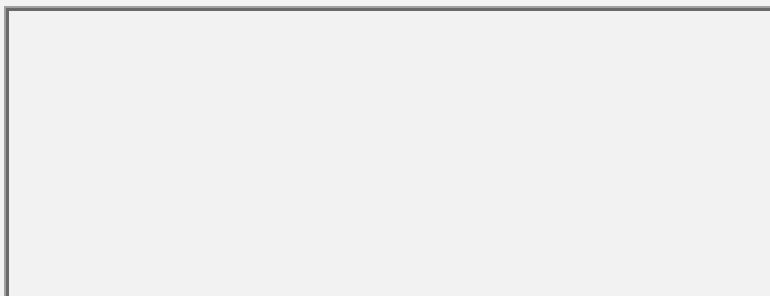
Domaine :

1. Selon toi, quelles sont les qualités que doivent détenir les professionnels de ce domaine ?

2. Quelles sont les forces personnelles et les compétences que tu pourrais mettre à profit dans ce métier ? Quels aspects devrais-tu améliorer ?

3. Qu'as-tu appris d'intéressant ou de surprenant concernant ce domaine de science judiciaire ?

4. Quels sont les éléments qui t'intéressent dans cette profession ? Quels éléments ne t'intéressent pas ? Explique.



Maintenant, mène une recherche pour répondre à la question suivante :

5. Quelles sont les exigences scolaires ou la formation recommandée pour travailler dans ce domaine ? À quel endroit cette formation est-elle offerte ? Est-elle offerte en français ?



C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : [**www.CliquezJustice.ca**](http://www.CliquezJustice.ca)
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : [**www.cliquezjustice.ca/glossaire**](http://www.cliquezjustice.ca/glossaire)

Gouvernement de l'Ontario, « Centre des sciences judiciaires ». En ligne : <https://www.ontario.ca/fr/page/centre-des-sciences-judiciaires>.

Société canadienne des sciences judiciaires, « Que sont les sciences judiciaires ». En ligne : https://www.csfs.ca/fr/coin_des_etudiants/que-sont-les-sciences-judiciaires/.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajef  Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario